

Réf: Dossier 277372

Avis de constitution

SOCIETE « ACADEMIE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT » en  
abrégé « AIM INTERNATIONAL »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot  
1931, Ilot 124

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMIE INTERNATIONALE DE  
MANAGEMENT » en abrégé « AIM INTERNATIONAL »

Objet : Formation ; Conseil ; Recrutement ;  
technologies.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot  
1931, Ilot 124

Dirigeant(s) M BOLOU CYRILLE ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00057 du 08/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00560/GTCA/RC/2024 du 08/01/2024

